

PROJET RÉFÉRENT

Guidage des personnes déficientes visuelles dans les traversées piétonnes



OBJET DE L'OPÉRATION

Les personnes déficientes visuelles ont aujourd'hui à leur disposition des outils pour détecter la traversée piétonne et identifier le moment propice pour s'engager : bandes d'éveil à la vigilance, sonorisation des feux piétons... Toutefois, aucun outil ne leur permet à ce jour de conserver leur trajectoire sur le passage piéton, alors même que la réglementation relative à l'accessibilité de la voirie l'impose : « Un dispositif tactile appliqué sur la chaussée ou le marquage, ou tout autre dispositif assurant la même efficacité, permet de se situer sur les passages pour piétons ou d'en détecter les limites » (cf. arrêté du 15 janvier 2007).

C'est pourquoi la ville de Paris et le Cerema ont conduit différents tests et expérimentations pour améliorer le guidage et l'orientation sur les traversées piétonnes complexes. Experts et industriels ont été mis à contribution pour développer de nouveaux produits, testés ensuite par divers usagers, notamment les personnes aveugles et malvoyantes.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

L'objectif partagé par la ville de Paris et le Cerema était d'assurer davantage de sécurité et d'autonomie aux usagers vulnérables que sont les personnes aveugles et malvoyantes, et d'améliorer leurs conditions de déplacement.

En effet, la ville de Paris avait mené en 2012 une expérimentation sur un dispositif type « bandes de guidage », qui avait mis en évidence que celui-ci demandait un effort de concentration trop grand et engendrait une diminution de l'attention portée au trafic.

Elle avait ensuite testé en 2014 un « tapis traversant » permettant aux personnes déficientes visuelles de cheminer directement sur ce support tactile pendant leur traversée. Les conclusions encourageantes de cette expérimentation l'ont amenée en 2015 à poursuivre les recherches en partenariat avec le Cerema, afin de déployer le dispositif le plus adapté sur son territoire.

CONTACT

✉ DTecTV@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménagement de la voirie et éclairage public
- Ville et territoires accessibles à tous

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a apporté à la ville de Paris un appui en termes d'ingénierie et d'expertise technique. Il a mobilisé ainsi ses équipes pour accompagner la collectivité :

- dans la définition de la méthode et la sélection des produits en contribuant à la rédaction de l'appel à candidatures auprès de fabricants ;
- dans le cadrage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des tests et expérimentations de zones tactiles traversantes. 8 produits tactiles différents ont été testés en site non circulé en 2016, par un panel d'usagers varié. Leur évaluation par le Cerema a permis de retenir les 3 produits les plus satisfaisants en termes d'efficacité (accessibilité, sécurité, confort) et de mise en œuvre (durée et qualité de pose). Ces derniers ont ensuite été expérimentés en 2017 sur chaussée circulée, au travers de tests avec des personnes déficientes visuelles, motrices et mentales, et au cours de campagnes ponctuelles d'observations et interviews des usagers in situ ;
- dans la réalisation d'une étude acoustique (pour évaluer l'impact sonore des dispositifs).

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

XXX

Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)

LE CALENDRIER

Fin 2015 à 2017

PILOTE DU PROJET

Marion AILLOUD
Cerema Territoires et Ville